FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES **UNIVERSITÉ LAVAL**

FONDS GEORGES-HENRI-LÉVESQUE

BOURSE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

2e ET 3e CYCLES

Le Fonds Georges-Henri-Lévesque dispose d'une enveloppe de 15 000 $ pour aider au financement de séjours d'étudiants[1] sur le **terrain, pour la collecte des données** devant servir à la préparation de thèses ou de mémoires dont la problématique porte sur le thème retenu par le Fonds Georges-Henri-Lévesque soit **les mutations sociales et économiques, de leurs effets sur le développement ou la coopération au Québec, au Canada ou dans les pays en développement.**

> *On entend par **mutations sociales et économiques**, des CHANGEMENTS MAJEURS : changements de type de société; changements de régimes économique ou politique; changements dans la définition de l'identité d'un peuple; modifications des relations qu'entretient un pays avec d'autres pays; réalignement d'un pays sur la scène internationale; nouvelles tendances démographiques; changements dans l'organisation du travail, dans le système des valeurs; changements dans les rapports sociaux ou dans les rôles sociaux, etc.*

Il revient aux candidats de démontrer l'importance du changement étudié, soit en lui-même, soit dans ses effets.

ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles à ce programme les étudiants inscrits à temps plein un programme de 2e ou de 3e cycle de la Faculté des sciences sociales et qui préparent une thèse ou un mémoire portant sur le thème des mutations sociales et économiques tel que décrit plus haut. Les dépenses doivent être faites dans l'année suivant l'obtention de la bourse.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection utilisés par le comité scientifique sont:

- Intérêt social et scientifique du projet ;
- Qualité du projet ;
- Lien avec le thème ;
- Résultats scolaires ;
- Communications ;
- Publications ;

[1] Indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent, sauf dans des cas précis, aussi bien les femmes que les hommes.

- Bourses et distinctions ;
- Appui du directeur ;
- Réalisme et échéancier.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Le formulaire ci-joint rempli et **signé** ;
- Les relevés de notes (**officiels** ou **certifiés** par la direction du programme) correspondant à tous les trimestres complétés, au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat (s'il y a lieu) ;
- La preuve de la réussite du projet de thèse (doctorat) au moment de recevoir le premier versement de la bourse ;
- La preuve de l'acceptation du projet de mémoire (lettre de la direction de programme ou du directeur de recherche) au moment de recevoir le premier versement de la bourse ;
- Appui du directeur de thèse ou de mémoire **(utiliser le formulaire prévu à cet effet**) ;
- Le curriculum vitae.
- Si ce séjour est spécifiquement soutenu par une autre source de financement, nous indiquer le montant et ce qui est couvert.

CUMUL

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la règlementation le permet.

RÉMUNÉRATION

Les étudiants recevront un premier versement 15 jours avant le départ pour leur séjour sur le terrain. Le deuxième versement aura eu lieu au retour, sur présentation du court bilan, de l'état des dépenses et des pièces justificatives originales. À noter que l'étudiant doit être inscrit à temps plein au moment de recevoir son ou ses versements de bourse.

DÉPENSES ADMISSIBLES (IMPORTANT : les pièces justificatives doivent être fournies)

Cette bourse vise les séjours d'une durée minimale d'une semaine.

Frais de transport de Québec au lieu de la collecte et retour (pièces justificatives nécessaires, toujours choisir le moyen de transport le plus économique)

- Au Québec, prix du billet d'autobus ;
- Dans le reste du Canada, autobus ou avion tarif économique, selon destination ;
- Voyages internationaux, avion tarif économique, transport terrestre par transports en commun ;

*Pour l'avion, les cartes d'embarquement originales sont nécessaires

Frais de séjour

- Le budget (repas et hébergement) doit être réaliste en fonction du pays et de la durée du séjour.

Autres dépenses

- Frais de photocopie, de timbres, de papeterie...

Aucun achat de matériel informatique ne sera accepté.

DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES

1. **Le dossier complet, en 1 document PDF**, doit être transmis par courriel au secrétariat de la Faculté des sciences sociales **(secretariat@fss.ulaval.ca)** au plus tard le **1er mai 2018.**
2. **Les lettres d'appui originales et les relevés de notes** doivent être déposés en format papier au secrétariat, au plus tard le **1er mai 2018** :

Vice-décanat à la recherche
Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck, local 3456
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidats recevront une réponse à leur demande environ quatre à six semaines après la date de fin du concours.

RAPPORT FINAL

Au plus tard un mois après leur retour, les étudiants financés devront présenter un court bilan des travaux effectués sur le terrain (1 page), ainsi qu'un état des dépenses avec copies des factures originales à l'appui. Ce rapport devra être approuvé par le directeur de thèse ou de mémoire.